

Technicien de maintenance des ascenseurs

RNCP36309 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	255r
Formacode(s)	22493
Code(s) ROME	I1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/03/2022
Date d'échéance	25/03/2027

Certificateur(s)

AFORP FORMATION (CFAI) · SIRET : 77572845400205

ECOLE SUPERIEURE DES METIERS DE LA VILLE DE DEMAIN-CCI PARIS ILE-DE-FRANCE EDUCATION · SIRET : 88944585400025

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le parc français d'ascenseurs compte près de 600.000 appareils nécessitant un entretien régulier afin d'en garantir la sécurité et l'utilisation optimale par leurs usagers, conformément à la réglementation. La certification Technicien de maintenance des ascenseurs vise à mettre à disposition des entreprises des professionnels qualifiés et compétents pour assurer l'entretien de ce parc d'ascenseurs, dans le respect d'impératifs de sécurité, de fiabilité et de durabilité, contribuant ainsi aux besoins d'accessibilité de tous les citoyens.

Le technicien de maintenance des ascenseurs assure l'entretien d'un parc d'appareils d'élévation, afin de garantir leur bon fonctionnement et leur mise à disposition des usagers, dans des conditions sécurisées, fiables et durables.

Le technicien de maintenance des ascenseurs assure l'entretien de son parc d'ascenseurs en menant les opérations de maintenance préventive.

Le Technicien de maintenance des ascenseurs intervient également en cas de panne, afin de sécuriser et de remettre en service dans les meilleurs délais l'appareil.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de ses fonctions et missions, le technicien de maintenance des ascenseurs accomplit les trois grandes activités suivantes :

1. Organisation et préparation des opérations de maintenance sur un parc d'ascenseurs
2. Opération des interventions de maintenance préventive sur un parc d'ascenseurs
3. Opération des interventions de maintenance curative sur un parc d'ascenseurs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Organiser les interventions de maintenance préventive et curative sur un parc d'ascenseurs, en préparant les opérations à mener sur le plan logistique et technique et en tenant compte des obligations et contraintes liées à la réglementation et aux engagements contractuels de son entreprise, afin d'optimiser la réalisation des interventions à conduire.
- Opérer des interventions de maintenance préventive sur un parc d'ascenseurs, en accomplissant les visites périodiques imposées réglementairement et en accomplissant les contrôles et tests permettant de vérifier l'état des appareils, afin d'assurer leur bon entretien et d'identifier les réparations à mener pour garantir leur bon fonctionnement et leur sécurité d'utilisation.

- Opérer des interventions de maintenance curative sur un parc d'ascenseurs, en accomplissant les dépannages, réparations et travaux de modernisation sur les appareils défectueux ou nécessitant des améliorations, afin de permettre leur remise en service et leur fonctionnement ultérieur en toute sécurité.

Blocs de compétences

RNCP36309BC01 — Organisation et préparation des opérations de maintenance sur un parc d'ascenseurs

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les obligations fixées règlementairement concernant l'entretien d'un parc d'ascenseurs ainsi que les engagements contractuels de l'entreprise vis-à-vis de ses clients, afin de conduire ses opérations de maintenance dans le respect des normes de sécurité et des clauses de prestation de services proposés par son entreprise.
- Identifier le contexte, la nature et les particularités des interventions à réaliser sur le parc d'ascenseurs, en consultant les rapports et comptes rendus dématérialisés des visites opérées antérieurement ou fournis par l'intelligence artificielle (AI) de l'ascenseur et en analysant les informations élémentaires transmises en cas de panne, afin de préparer les visites de maintenance préventive ou curative à conduire.
- Organiser ses interventions de maintenance préventive et curative sur le parc d'ascenseurs au moyen d'une application mobile dédiée, en hiérarchisant et en priorisant les visites compte tenu des échéances à respecter et en les rationalisant au regard des temps et distances de déplacement, afin d'optimiser le déroulement de ses tournées et d'en limiter la consommation d'énergie en application des principes de développement durable.
- Ajuster son planning de visites et d'interventions sur le parc d'ascenseurs, en tenant compte des contraintes, des aléas et d'éventuelles demandes d'intervention en urgence (de type dépannage), afin de garantir le respect des engagements contractuels de son entreprise vis-à-vis de ses clients.
- Rassembler les documents (au format physique et/ou numérique), équipement de protection individuelle (EPI), matériels et outillages nécessaires aux interventions de maintenance préventive et curative sur le parc d'ascenseurs, en analysant la nature des opérations à réaliser et en tenant compte des obligations règlementaires de sécurité, afin de disposer des éléments suffisants pour faire sa tournée dans de bonnes conditions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Organisation et préparation d'une tournée d'opérations de maintenance sur ascenseurs comprenant : - l'identification des contextes d'intervention, - la prise et l'analyse des informations concernant les interventions à conduire, - la planification d'une tournée, - l'identification d'urgences et la réorganisation de la planification de la tournée selon les priorités définies, - la sélection des équipements de sécurité adaptés aux interventions à conduire, - l'identification et la fourniture des documents techniques et administratifs nécessaires à l'intervention, - la sélection de l'outillage nécessaire à l'intervention.

Mises en situation professionnelle réelles en entreprise donnant lieu à un rapport écrit et soutenu en centre de formation

RNCP36309BC02 — Opération des interventions de maintenance préventive sur un parc d'ascenseur

LISTE DE COMPÉTENCES

- Avertir le propriétaire de l'installation (ou son représentant) de son arrivée et de l'opération de maintenance à venir, en adoptant un comportement professionnel et respectant les usages de politesse et de sociabilité, afin de contribuer à l'entretien de la relation clients et de proposer une image positive de son entreprise.
- Mettre en place l'installation permettant l'intervention de maintenance préventive sur l'ascenseur, en appliquant le protocole de sécurité défini par son entreprise et en procédant aux affichages informant les usagers potentiels des opérations en cours, afin de réaliser la visite technique dans des conditions garantissant sa sécurité et celle du public.
- Contrôler le fonctionnement des éléments d'utilisation et de sécurité élémentaires de l'ascenseur, en s'assurant du bon état de marche des fonctionnalités à destination des utilisateurs dans la cabine (lumières, commandes, indicateurs, systèmes d'alarme...) et de l'état de service de l'appareil (arrêt à chaque étage, système de secours...), afin d'attester la conformité de l'installation ou de détecter d'éventuelles anomalies du point de vue de l'usage et de la sécurité.
- Contrôler l'entretien des parties techniques de l'installation (local machine et gaine de l'ascenseur), en vérifiant l'état des systèmes électriques (éclairage, armoire de commande, fusible), des systèmes de sécurité (frein, contacts de sécurité, mécanisme de déverrouillage des portes), ainsi que des éléments mécaniques (niveau d'huile hydraulique et lubrification des guides et contrepoids), afin d'attester la conformité de l'installation ou de détecter

d'éventuelles anomalies du point de vue mécanique et de la sécurité.

- Tester l'état de marche des éléments techniques complexes de l'ascenseur et de l'installation, en opérant les essais permettant de valider le fonctionnement des éléments de sécurité majeurs (systèmes « antidérive, rupture et survitesse », adhérence des câbles et efficacité du frein), afin d'attester la conformité de l'installation ou de détecter d'éventuelles anomalies du point de vue mécanique et de la sécurité.
- Repérer les pièces de l'ascenseur défectueuses ou présentant des signes d'usure, en évaluant la criticité de leur état et le degré d'urgence de leur remplacement, afin de prévenir les services de son entreprise de la nécessité de commander des pièces de substitution.
- Nettoyer l'ascenseur et ses installations (cabine d'ascenseur, local technique, gaine, fosse), afin de laisser un espace respectant les règles d'hygiène garantissant l'usage sécurisé des utilisateurs ainsi que l'intervention ultérieure d'autres techniciens conformément à la réglementation.
- Opérer le traitement des déchets occasionnés par l'intervention de maintenance sur l'ascenseur, en appliquant les procédures et dispositions prévues par son entreprise concernant le recyclage des huiles et consommables, afin de contribuer à la protection de l'environnement.
- Renseigner le(s) document(s) de suivi technique de l'ascenseur, en consignait dans un carnet d'entretien et dans une application numérique dédiée ses observations et les actions menées durant l'intervention, afin d'assurer la transmission, la traçabilité et la conservation des informations auprès des parties prenantes (entreprise, propriétaires et syndic) et de garantir la mise à disposition d'un historique complet de toutes les opérations de maintenance préventive sur les installations concourant à leur bon entretien.
- Conseiller son client (ou son représentant) sur les évolutions techniques souhaitables ou nécessaires à apporter à l'ascenseur à l'issue de sa visite, en l'informant des points de non-conformités repérés au regard de la réglementation et en lui indiquant les améliorations possibles et contribuant à la fiabilité de son utilisation, afin de garantir la mise aux normes de l'appareil et de contribuer à son amélioration.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Opération de plusieurs interventions de maintenance préventive correspondant aux visites réglementaires sur un ascenseur comprenant : - la mise en place de l'intervention (prise de contact avec le client et installation de la signalétique), - le contrôle des éléments d'utilisation et de sécurité élémentaires de l'ascenseur, - le contrôle des parties techniques et des systèmes de sécurité de l'ascenseur, - la réalisation des tests sur l'ascenseur, - le repérage éventuel d'anomalies et d'éléments d'usure, - le nettoyage de l'ascenseur et des parties techniques suite à l'intervention, - la saisie de ses observations dans le document suivi physique et dématérialisé, - la prévention du client concernant les améliorations possibles à apporter à l'ascenseur.

Mises en situation professionnelle reconstituées en centre de formation

RNCP36309BC03 — Opération des interventions de maintenance curative sur un parc d'ascenseurs

LISTE DE COMPÉTENCES

- Collecter auprès des usagers présents et/ou du propriétaire (ou son représentant) les informations complémentaires à celles transmises en amont concernant la panne de l'ascenseur, en veillant à adopter une attitude professionnelle et en identifiant les questions permettant d'éclairer la situation, afin de saisir son contexte d'intervention et d'orienter les investigations pour comprendre la panne et détecter son origine.
- Sécuriser l'intervention de maintenance curative sur l'ascenseur, en mettant en place la signalisation (pancarte, balisage) avertissant les usagers de sa neutralisation et en prévenant tout risque de chute en gaine de l'appareil, afin d'éviter toute tentative d'utilisation représentant un danger pour les usagers comme pour le technicien.
- Procéder à l'examen de l'ascenseur et de ses différents systèmes et composants, en s'appuyant sur les outils de diagnostic numériques et la documentation technique accessible sur place ou en ligne, afin d'établir un constat technique de défaillance, de diagnostiquer précisément la nature de la panne et d'identifier la fonction défaillante.
- Émettre différentes hypothèses concernant l'origine de la panne de l'ascenseur et la cause de sa défaillance, en s'appuyant sur sa connaissance de la technologie de l'appareil et/ou sur l'examen de la documentation technique du constructeur et en opérant les mesures et tests permettant de les valider ou de les invalider, afin d'en déduire l'intervention technique à conduire pour la résoudre.
- Consulter, en présence d'une technologie nouvelle et/ou en cas de difficulté et d'échec de l'identification de l'origine de la panne, les ressources internes de son entreprise (chef d'équipe, technicien aguerri), en leur rendant compte oralement de la situation et en décrivant précisément les caractéristiques de la panne, afin de parvenir à l'identification de la cause du dysfonctionnement et à sa résolution.
- Réparer l'élément défectueux à l'origine de la panne de l'ascenseur, en accomplissant les opérations permettant de remédier au problème identifié, afin d'assurer une remise en service rapide de l'appareil.

- Prévoir la résolution différée de la panne de l'ascenseur, en relevant les caractéristiques nécessaires à une réparation ultérieure, afin de permettre à un technicien ou une équipe d'opérer la réparation et la remise en service de l'appareil.
- Réaliser les tests de fonctionnement et de sécurité avant remise de l'ascenseur aux clients, en s'assurant de la pérennité de la résolution de la panne, afin de garantir des conditions optimales de sécurité.
- Réaliser des petites réparations à l'identique et réglages sur des éléments de l'ascenseur, en traitant les observations formulées lors des visites de contrôle réglementaires ou de dépannages antérieurs, afin d'assurer un fonctionnement optimal et conforme à la réglementation de l'appareil.
- Réaliser des travaux d'amélioration ou des adaptations simples sur l'ascenseur, suite à une demande du propriétaire ou à l'obsolescence d'un composant de l'appareil, afin d'assurer son fonctionnement au regard de l'évolution des technologies et du matériel.
- Dégager la ou les personne(s) bloquée(s) à l'intérieur d'un ascenseur immobilisé, en adoptant à leur égard une attitude rassurante et en leur donnant des consignes précises, afin de les libérer dans le respect des procédures de sécurité.
- Établir le rapport de réception des travaux ou réparations opérés sur l'ascenseur, en spécifiant les dates, les travaux effectués, ainsi que les modifications faites et les pièces changées, afin de permettre le déclenchement de la facturation de la prestation et d'assurer le suivi de la maintenance et des garanties de l'appareil.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Opération d'une intervention de maintenance curative sur un ascenseur comprenant : - la prise d'informations complémentaires auprès du client et/ou des usages, - la sécurisation de l'intervention, - le diagnostic d'une panne sur une technologie connue (en autonomie), - le diagnostic d'une panne sur une technologie nouvelle nécessitant la consultation de ressources externes (collaborateurs, documentation constructeur), - le traitement et la résolution de la panne, - la remise en service de l'appareil, - la réalisation de réparations et de changement de pièces simples, - l'adaptation d'une pièce ou d'un module de remplacement, - la réalisation d'une opération de dégagement de personnes bloquées à l'intérieur de l'ascenseur, - la formalisation du rapport de réception des travaux effectués.

Mises en situation professionnelle reconstituées en centre de formation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur des entreprises intervenant dans la maintenance des ascenseurs est dominé par 4 groupes de dimension mondiale (Koné, Otis, Schindler, ThyssenKrupp Ascenseurs), qui sont également dédiés à la construction et l'installation de ce type d'appareils, ainsi que des escaliers mécaniques et portes automatiques.

L'hégémonie de ces acteurs n'empêche toutefois pas des entreprises nationales d'être présentes sur ce secteur d'activité, puisque la Fédération des ascenseurs revendique 150 entreprises indépendantes, employant 17.500 salariés. Celles-ci sont généralement de dimension modeste et opèrent soit sur l'ensemble du territoire métropolitain soit à un échelon local.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de maintenance des ascenseurs

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	2 856
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Une certification de niveau 4, validée ou non, dans le domaine de l'électrotechnique est fortement conseillée. La certification est accessible à toute personne présentant les aptitudes et connaissances techniques requises.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé d'au minimum 4 membres :

- au moins 3 personnalités extérieures à l'établissement certificateur, tous professionnels qualifiés ayant exercé des fonctions de technicien de maintenance des ascenseurs ou encadrant des techniciens de maintenance des ascenseurs,
- au moins 1 représentant de l'établissement certificateur, membre de l'encadrement pédagogique.

La composition du jury propose, dans la mesure du possible, une représentation équilibrée de femmes et d'hommes. Le président du jury est toujours une personnalité extérieure à l'établissement certificateur. Il est désigné par l'ensemble des membres du jury, sur proposition d'un des représentants de l'établissement certificateur.

En fonction de la composition du jury, les membres extérieurs à l'établissement certificateur, tous professionnels qualifiés du secteur d'activité, doivent constituer au minimum 50 % du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 607 €
Selon la branche	8 003 € – 8 905 €
Prise en charge	Branches concernées
8 607 €	Valeur par défaut · 203 branches
8 594 €	CPNEFP Commerce succursaliste de la Chaussure, CPNEFP Commerce à distance, CPNEFP Grands Magasins/ Magasins Populaires, CPNEFP Professions de la Photographie
8 905 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet, CPNEFP de la métallurgie
8 620 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
8 003 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date de décision	25/03/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	19	0	88 %	—
2019	8	0	100 %	100 %
2018	12	0	100 %	92 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP24794

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36309/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Sessions	de 09/2027 à 04/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).